



2018-05-119 PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert, tenue à l'hôtel de ville de Saint-Philibert, ce 7 mai **2018** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert
Siège #2 - Dominique Goulet-Roy
Siège #3 - Catherine Rodrigue
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet
Siège #5 - Louison Busque
Siège #6 - François Morin

Sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Jean-Guy Plante.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Jean-Guy Plante, maire, souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2018-05-120 **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1** - Séance ordinaire du 9 avril 2018
 - 3.2** - Séance extraordinaire du 16 avril 2018
- 4 - VOIRIE**
 - 4.1** - Rapport de l'employé de voirie
 - 4.2** - Épandage de calcium dans les rangs
- 5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE**
 - 6.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale
- 7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS**
 - 7.1** - Mise en place du nouvel ordinateur - JRT

- 8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC / TECQ**
 - 8.1** - Suivi du programme sur la TECQ 2014-2018
 - 8.2** - Plan de localisation nouvelle conduite d'eau et description technique
- 9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE**
 - 9.1** - Rapport mensuel d'activités du mois courant
 - 9.1.1** - Embauche monitrices pour terrain de jeux - Été 2018
 - 9.1.2** - Sauveteur - Camping Luciole
 - 9.1.3** - Terrains de jeux - Camping Luciole
 - 9.2** - Demande d'accompagnement d'un éducateur spécialisé pour Lucas Plante Talbot - OTJ 2018
 - 9.3** - Entente Ressource en loisirs
 - 9.4** - Cartes sur les infrastructures municipales de loisirs et sur les ententes existantes entre les municipalités
- 10 - 100E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ**
 - 10.1** - Suivi des activités du 100e anniversaire
- 11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**
 - 11.1** - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC
- 12 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES**
 - 12.1** - Suivi des infrastructures municipales
- 13 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 13.1** - Dépôt de l'état des revenus et dépenses
 - 13.2** - Acceptation des dépenses
 - 13.3** - Approbation de la liste des comptes du mois
- 14 - SÉCURITÉ PUBLIQUE**
- 15 - LÉGISLATION**
- 16 - SUJETS SANS RÉOLUTION**
- 17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 18 - VARIA**
 - 18.1** - Rôle en ligne - CIM
 - 18.2** - Tonte de gazon 2018 - Ouverture des soumissions
 - 18.3** - Demande d'accès rapide au défibrillateur en cas d'urgence
 - 18.4** - Entretien paysager du bâtiment multifonctionnel - Entretien Paysager St-Philibert
 - 18.5** - Prise de photos des élus pour site web de la Municipalité
 - 18.6** - Éclairage terrain balle-molle - Soumission Bourque Électrique
- 19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2018-05-121

3.1 - Séance ordinaire du 9 avril 2018

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

2018-05-122

3.2 - Séance extraordinaire du 16 avril 2018

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 16 avril dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente session afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance.

En conséquence,

Il est proposé par madame Dominique Goulet-Roy d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2018, tel qu'il apparaît au registre des procès-verbaux de la municipalité.

Adoptée unanimement

4 - VOIRIE

4.1 - Rapport de l'employé de voirie

L'inspecteur municipal est absent à cette rencontre.

2018-05-123

4.2 - Épandage de calcium dans les rangs

M. Jean-Luc Doyon nous signale qu'il ne pourra pas faire l'épandage de calcium dans les rangs cette année. Nous vérifierons donc auprès de notre inspecteur municipal afin d'obtenir d'autres noms.

5 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

6 - HYGIÈNE DU MILIEU-RECYCLAGE

6.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la Régie Intermunicipale

Madame Dominique Goulet-Roy, conseillère et représentante à la Régie, n'a pas pu assister à la réunion mensuelle.

7 - TRAVAUX PUBLICS-AQUEDUC-ÉGOUTS

2018-05-124

7.1 - Mise en place du nouvel ordinateur - JRT

La firme JRT Automatisation viendra faire l'installation de l'ordinateur au courant de la semaine prochaine.

2018-05-125

8 - RUE PRINCIPALE / AQUEDUC / TECQ

2018-05-126

8.1 - Suivi du programme sur la TECQ 2014-2018

2018-05-127

8.2 - Plan de localisation nouvelle conduite d'eau et description technique

Lorsque nous aurons toute l'information nécessaire, nous demanderons à monsieur Pierre Bolduc, notaire, d'émettre un contrat notarié pour la servitude.

9 - LOISIRS-TOURISME-CULTURE

2018-05-128 9.1 - Rapport mensuel d'activités du mois courant

2018-05-129 9.1.1 - Embauche monitrices pour terrain de jeux - Été 2018

ATTENDU QUE deux monitrices seront à l'emploi de la municipalité cet été, soit Catherina Loignon et Marie-Esther Poulin;

ATTENDU QUE la municipalité désire augmenter le taux horaire des monitrices pour l'été 2018;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Dominique Goulet-Roy et résolu unanimement d'augmenter les taux horaires de chaque monitrice pour l'été 2018 comme suit:

- Le taux horaire de Catherina Loignon sera de 12.50\$. Monitrice d'été à l'emploi de la municipalité depuis déjà 2 ans, Catherina connaît très bien les enfants et les installations;

- Le taux horaire de Marie-Esther Poulin sera de 13.00\$. Ayant obtenu un baccalauréat en enseignement primaire, Marie-Esther a déjà été monitrice en chef au camp de jour de St-Théophile.

2018-05-130 9.1.2 - Sauveteur - Camping Luciole

ATTENDU QUE la municipalité doit engager un sauveteur(se) pour surveiller les enfants lors de la baignade au Camping Luciole à raison de deux heures, deux fois par semaine durant le camp d'été 2018,

ATTENDU QUE le salaire horaire du sauveteur(se) sera de 15.00\$ et que par la loi, trois heures minimum doivent être payées, soit 45.00\$;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement d'accepter la rémunération du sauveteur(se) au salaire horaire de 15.00\$ et selon les dispositions de la loi.

2018-05-131 9.1.3 - Terrains de jeux - Camping Luciole

ATTENDU QUE la municipalité désire faire la location de la piscine du site de Camping Luciole;

ATTENDU QUE le Camping Luciole inclura l'accès au terrain de jeux ainsi qu'au mini-put dans la location de la piscine du site;

ATTENDU QUE la municipalité payait déjà 300.00\$ pour location de la piscine du Camping Luciole;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu unanimement d'accepter l'augmentation pour la location de la piscine du Camping Luciole pour l'été 2018, soit 400.00\$.

2018-05-132 9.2 - Demande d'accompagnement d'un éducateur spécialisé pour Lucas Plante Talbot - OTJ 2018

Une demande de subvention a été faite à ARLPH par la ressource en loisirs, Dominic Veilleux, afin de défrayer les frais du moniteur ou monitrice qui s'occupera de Lucas. En attente d'une réponse.

Il a été proposé d'inclure les heures demandées pour s'occuper de Lucas

dans la semaine normale de travail des monitrices, ce qui donnerait environ 40 heures/semaine. Nous vérifierons donc avec les monitrices la possibilité de leur faire faire plus d'heures.

2018-05-133 9.3 - Entente Ressource en loisirs

Suite à une rencontre avec les municipalités de Notre-Dame-des-Pins et de St-Simon-les-Mines, la municipalité de Notre-Dame-des-Pins nous a mentionné son désir d'engager la ressource en loisirs à temps plein pour l'année 2019. Ceci s'explique par la construction de nouvelles infrastructures, l'augmentation de jeunes familles dans la localité, la diminution de l'implication des bénévoles et de nouvelles tâches à confier à la ressource comme la gestion de personnel.

Face à cette situation, madame Johanne Journeault nous mentionne que la municipalité de St-Évariste dispose d'une ressource en loisirs qui réalise différentes tâches liées au développement du loisir de cette municipalité et que celle-ci pourrait être disponible pour travailler une journée par semaine à St-Philibert (ou moins selon les besoins).

Par conséquent, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement de vérifier auprès de la Municipalité de St-Évariste de la possibilité d'utiliser leur ressource en loisirs.

2018-05-134 9.4 - Cartes sur les infrastructures municipales de loisirs et sur les ententes existantes entre les municipalités

2018-05-135 10 - 100E ANNIVERSAIRE DE LA MUNICIPALITÉ

2018-05-136 10.1 - Suivi des activités du 100e anniversaire

Un calendrier des activités du 100e anniversaire a été réalisé.

11 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

11.1 - Compte-rendu de la dernière réunion de la MRC

Monsieur le maire fait un compte-rendu de la dernière réunion de la MRC.

2018-05-137 12 - INFRASTRUCTURES MUNICIPALES

2018-05-138 12.1 - Suivi des infrastructures municipales

13 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2018-05-139 13.1 - Dépôt de l'état des revenus et dépenses

Le directrice générale dépose le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport mensuel de l'état des revenus et dépenses.

2018-05-140 13.2 - Acceptation des dépenses

Les dépenses du mois sont présentées aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes qui sont à payer pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés, les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité;

•QUE les dépenses du mois au montant total de 10 329.41 \$ soient acceptées et payées, telles qu'elles apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

•Comptes à payer	3 950.67 \$
•Salaires nets versés	5 071.46 \$
•Remises d'employeur	1 307.28 \$
•Total	10 329.41 \$

Administration : chèque no. **C1800063 à C1800075, L1800011 à L1800012, V0000476 à V0000478**
Salaires : chèque no. **D1800034 à D1800045**

Adoptée unanimement

2018-05-141 13.3 - Approbation de la liste des comptes du mois

Il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet accepté à l'unanimité que les comptes soient payés.

Adoptée unanimement

14 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

15 - LÉGISLATION

16 - SUJETS SANS RÉOLUTION

17 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

18 - VARIA

2018-05-142 18.1 - Rôle en ligne - CIM

ATTENDU QUE la firme CIM nous a fait parvenir une soumission pour l'achat du module "Rôle en ligne" au montant de 199.50\$ ainsi que pour l'hébergement mensuel au montant de 24.95\$;

ATTENDU QUE la municipalité veut se prévaloir de l'option du rôle en ligne;

ATTENDU QUE cette option sera accessible directement sur notre site web;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Catherine Rodrigue et résolu

unanimement d'accepter la proposition de la firme CIM pour l'achat du module "Rôle en ligne" et de l'hébergement mensuel.

2018-05-143 18.2 - Tonte de gazon 2018 - Ouverture des soumissions

ATTENDU QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la tonte de gazon de ses sites pour l'été 2018;

ATTENDU QUE trois soumissionnaires ont répondu à l'appel d'offre, soit :

- David Drouin pour un montant total de 1899.00\$;
- Marie-Claude Paradis pour un montant total de 1997.50\$;
- Guillaume Pomerleau pour un montant total de 2207.27\$.

PAR CONSEQUENT, il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu unanimement d'accepter le prix du plus bas soumissionnaire pour la tonte de gazon de ses sites pour l'été 2018, soit la soumission de David Drouin au montant total de 1899.00\$

2018-05-144 18.3 - Demande d'accès rapide au défibrillateur en cas d'urgence

2018-05-145 18.4 - Entretien paysager du bâtiment multifonctionnel - Entretien Paysager St-Philibert

ATTENDU QUE la municipalité désire faire entretenir ses plates-bandes durant la saison estivale;

ATTENDU QUE la firme Entretien Paysager St-Philibert a fait l'entretien paysager durant l'été 2017;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu unanimement d'utiliser les services d'Entretien Paysager St-Philibert pour l'entretien des plates-bandes de la municipalité pour la saison estivale 2018.

2018-05-146 18.5 - Prise de photos des élus pour site web de la Municipalité

Des photos des conseillers et conseillères ont été prises pour mettre sur le site internet de la municipalité.

2018-05-147 18.6 - Éclairage terrain balle-molle - Soumission Bourque Électrique

ATTENDU QUE la municipalité doit procéder à la réparation des deux lumières projecteurs dans le même poteau situé sur le terrain de balle-molle;

ATTENDU QUE pour atteindre les lumières projecteurs, un camion-nacelle est nécessaire;

ATTENDU QUE la firme Bourque Électrique a soumis un prix pour la main-d'oeuvre, le camion-nacelle ainsi que deux ampoules au montant

de 735.00\$;

ATTENDU QUE des frais supplémentaires peuvent être ajoutés en fonction de l'état des ballasts ou des culots des ampoules;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Louison Busque et résolu unanimement d'accepter la soumission de la firme Bourque Électrique pour la réparation des deux lumières projecteurs dans le poteau situé sur le terrain de balle-molle.

2018-05-148

19 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par madame Louise Gilbert et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20.05 hrs

Jean-Guy Plante, maire

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec. trés.

Je, Jean-Guy Plante, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.